

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 2 (1893)
Heft: 48

Artikel: Discours
Autor: Tschumi, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-522861>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Basel, den 25. November 1893.

Erscheint Samstags.

N° 48.

Bâle, le 25 Novembre 1893.

Paraissant le Samedi.

Abonnement:
Schweiz:
Fr. 5.— halbjährlich.
Ausland:
Unter Kreisland
Fr. 7.50 (5 Mark) jährlich.
Deutschland,
Österreich und Italien:
Bei der Post abonnirt:
Fr. 5.— (Mk. 4.—) jährlich.
Vereinsmitglieder
erhalten das Blatt gratis

Insetrate:
20 Cts. per 1 spätagige Petit-
zeitung oder deren Raum.
Bei Wiederholungen
entsprechendem Rabatt.
Vereinsmitglieder
bezahlen die Hälfte.

Hôtel-Revue

2. Jahrgang 2^{me} ANNÉE

Organ und Eigentum
des
Schweizer Hotelier-Vereins.

Organe et Propriété
de la
Société Suisse des Hôteliers.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 23, Basel.
Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 23, Bâle.
Adresse télégraphique: „Hôtelrevue Bâle.“

Discours

prononcé par M. J. Tschumi, Président du Conseil de surveillance, à l'inauguration de l'Ecole professionnelle d'Ouchy, le 16 Octobre 1892.

Messieurs et chers Collègues,
Mes chers élèves,

Pour moi et sans doute aussi pour un grand nombre de mes collègues, la date de ce jour marque un joyeux événement: aujourd'hui enfin nous célébrons la réalisation d'une idée qui s'imposait depuis longtemps, d'un vœu ardent, nous comblons une lacune béante dans notre industrie hôtelière suisse; à cette heure, en un mot, nous avons le bonheur de pouvoir inaugurer l'école spéciale destinée à conduire au but les jeunes gens qui se veulent à la carrière d'hôtelier.

La seconde moitié de notre siècle a vu s'accomplir dans tous les domaines des arts, métiers et industries, des progrès immenses, dont quelques-uns même sont presque invraisemblables et il est évident que ce courant devait forcément entraîner également notre industrie et que bon gré mal gré nous serions obligés de suivre le mouvement et de faire subir au régime de notre profession, à l'aide de sacrifices financiers énormes, une transformation complète; la simple hôtellerie a fait place à des palais, la modeste chambre à coucher s'est changée en appartements richement meublés, à la chambre d'auberge aux murailles nues se sont substituées des salles somptueuses, aménagées avec un luxe princier, la verdissante tonnelle de jardin est devenue une grandiose véranda, le frugal repas un menu copieux et raffiné, un ménage monté sur des bases quelque peu larges est maintenant un appareil aux rouages compliqués exigeant un personnel de cent employés et plus, le légendaire aubergiste en manche de chemise sur le pas de la porte devrait se métamorphoser en un gentleman, possesseur de toutes les qualités possibles et impossibles et sachant tout faire et tout comprendre dans ce monde, sauf l'art de présenter aux voyageurs une note à la hauteur de leurs préférences.

Tout naturellement, cette transformation a imposé à l'hôtelier, non seulement des sacrifices pécuniaires, mais aussi et surtout des charges presqu'insupportables en surcroit de travail et de soucis; dans les grands établissements ces charges sont même devenues telles que le propriétaire se trouve dans l'impossibilité d'y faire face seul et a besoin de collaborateurs intelligents, sûrs et instruits pour accomplir sa tâche multiple et diriger avec habileté et prudence tous les divers organes qui composent l'exploitation régulière d'un parfait hôtel.

Or c'est un fait regrettable que pris en bloc (il y a heureusement d'honorables exceptions), le personnel d'hôtel n'a pas suivi cette marche progressive de notre industrie. Beaucoup de ces jeunes gens recherchaient une place dans un hôtel avec l'unique intention d'empêcher le plus tôt possible de gros et nombreux pourboires, d'acquérir les connaissances superficielles absolument indispensables pour végéter dans une position un peu plus facile que d'autres, mais sans jamais se préoccuper sérieusement de tout ce qu'il y a à apprendre avant de devenir capable de diriger soi-même avec dignité un hôtel. — Ce fait explique les doléances générales des hôteliers, qui ont la plus grande difficulté à trouver de bons employés. Des autorités dans le domaine dont il s'agit, s'efforcent depuis des années de remédier à ce fâcheux état de choses, mais jusqu'ici leurs louables intentions n'ont abouti à aucun résultat satisfaisant.

Parmi les employés eux-mêmes et principalement dans le sein des sociétés d'employés d'hôtel, on éprouvait pareillement le besoin d'une instruction plus approfondie, plus soignée, ce qui amena l'Association dite genevoise à se préoccuper de la création d'une école spéciale; dans ce but elle s'adressa à la

Société Suisse des Hôteliers pour lui demander d'accorder une subvention annuelle à une entreprise de ce genre. Cette requête, présentée à l'Assemblée générale de Lucerne en octobre 1891, fut très favorablement accueillie. Celle-ci institua une commission avec mandat d'étudier la question et de soumettre des propositions à la prochaine Assemblée générale. Cette commission se mit aussitôt à l'œuvre; elle fut d'emblée unanime à reconnaître qu'il n'y avait pas lieu à accorder une subvention, mais que la Société des Hôteliers avait le devoir de fonder elle-même cette institution. S'inspirant de ce principe, la commission a, pendant une année entière, réuni tous les éléments de la question, établi un avant-budget et poussé les travaux préliminaires de telle sorte qu'en octobre 1892 elle pouvait soumettre à l'Assemblée générale le projet complet d'une école spéciale. Comme on pouvait s'y attendre, l'Assemblée accueillit la proposition avec enthousiasme, décrêta la création de l'école et vota une subvention dont le chiffre fait honneur à sa générosité.

A ce propos, je me sens pressé d'exprimer publiquement mes remerciements les plus sincères à tous ceux qui ont participé à la création de l'école, qui nous ont secondés avec le plus grand désintéressement dans les laborieux travaux de préparation et ne nous ont refusé leur précieux concours dans aucune occasion; qu'il me soit permis de la briefer de vouloir toujours conserver à l'institution la bienveillance qu'ils lui ont témoignée jusqu'ici. Je tiens à remercier spécialement aussi ceux de mes collègues qui, avec un désintéressement égal, ont déclaré vouloir se charger de l'enseignement de quelques branches, je désire ardemment que leurs efforts soient couronnés de succès qu'en attend.

Et maintenant, mes chers élèves, nous voici sur le point d'inaugurer l'Ecole professionnelle: vous en êtes les premiers élèves, sur vous sont dirigés les regards et c'est à vous à nous prouver si la création de cette école est bien la voie qui doit conduire au but, et si les espérances que nous fondons en vous se réaliseront.

Aux termes du § 1 de nos statuts, l'Ecole a pour but „de venir en aide aux jeunes gens qui veulent se vouer à la profession d'hôtelier, de les préparer à cette carrière et de leur enseigner autant que possible toutes les connaissances théoriques et pratiques, indispensables pour réussir et prospérer dans la vocation dont il s'agit.“ Cette phrase dit beaucoup de choses, elle en dit tant qu'aujourd'hui vous ne pouvez probablement pas vous représenter exactement toutes les conditions à remplir pour l'exécution de ce programme.

Nous avons étudié avec le plus grand soin possible le champ de travail, nous avons choisi les éléments principaux indispensables pour atteindre notre but, élaboré un plan d'enseignement et dressé le programme des cours qui est déjà affiché dans les salles d'études et vous permettra de juger de l'étendue et de la richesse de votre champ d'activité. Je ne me fais pas d'illusion: nous n'obtiendrons pas les résultats que nous devons obtenir, mais nous nous souviendrons du dictum: „si nous ne pouvons atteindre la cime de la montagne, tout au moins ne resterons-nous pas dans le fond de la vallée.“ L'hiver qui s'avance sera pour vous une saison de rude besogne; nous ne pouvons malheureusement pas vous ménager, si nous voulons exécuter au moins approximativement ce qu'en attend de notre entreprise. Mettez-vous donc à l'œuvre avec courage et entrain, prouvez à vos parents, tuteurs, maîtres, aux autorités, que vous vous rendez parfaitement compte de la tâche qui vous incombe et que vous voulez faire tout votre possible pour quitter au printemps l'école avec dignité et contentement intime. C'est tout à votre avantage personnel et à celui de votre bien-être futur, mais vous ne sauriez mieux témoigner votre gratitude aux

maîtres et autorités qu'en faisant tous vos efforts pour réaliser dans les meilleures conditions possibles les espérances que nous fondons en vous.

Cependant notre but n'est pas seulement de relever le niveau de vos connaissances et aptitudes, nous aspirons avant tout aussi à assurer votre bien-être physique, votre moralité, ainsi qu'à former votre caractère. A partir d'aujourd'hui nous en assumons la responsabilité vis-à-vis de vos parents, tuteurs, etc., et cela à un moment de votre existence favorable à la poussée de toute sorte de mauvaises herbes; nous veillerons avec affection et bienveillance, mais aussi avec sévérité, à ce que vous ne vous écartiez pas du droit chemin et que les jeunes gens qui nous quitteront au printemps, soient des modèles de probité, de moralité et de décence. Vous aurez à vous soumettre à un règlement intérieur qui est très vigoureux, en première ligne parce que l'ordre et la ponctualité sont des conditions essentielles de l'économie d'un hôtel, et seconde, parce que nous devons tenir énergiquement à ce qu'une conduite à tous égards exemplaire constitue le premier des principes à la base de notre école.

Permettez-moi maintenant de vous présenter le Directeur de l'Ecole, M. le Professeur Briad: il est votre maître pour toutes les branches théoriques, il est chargé en même temps de la surveillance en dehors des heures d'études, il veillera au maintien d'un ordre parfait dans la maison ainsi qu'à votre conduite dans l'école et hors de celle-ci. M. et M^{me} Muller pourvront à vos besoins matériels et seconderont M. Briad dans la surveillance et la direction générale de l'institution. Tous trois sont animés des meilleures intentions et n'agiront qu'au mieux de vos intérêts sous tous les rapports; en revanche vous leur devez obéissance absolue et avez à vous conformer sans restriction et sans réplique à tous leurs ordres et instructions. Mais n'est-ce pas, mes chers amis, votre obéissance ne sera pas *forcée*, mais plutôt *joyeuse* et *spontanée*. Vous secondez vos supérieurs dans leur tâche difficile, par votre soumission et vos prévenances vous allégez le pesant fardeau dont ils se sont chargés et vous prouvez par là que vous êtes de braves élèves, dévoués et attachés, qui savent apprécier la volonté que nous avons tous de travailler uniquement pour notre bien présent et futur.

C'est avec le vœu ardent de voir notre institution fleurir et prospérer, que je déclare ouverte l'Ecole professionnelle de la Société Suisse des Hôteliers.

Proviantreisende.

In den „Basler Nachrichten“ veröffentlichte ein Herr Dr. Th. nachstehende Skizze aus der Touristenwelt: „Der Schreiber dieser Zeilen gehört auch ein wenig zu dieser Klasse von Leuten. Auf Ausflügen, deren Programm sich besser aufstellen und ausführen lässt ohne Berücksichtigung allfällig in einem gewissen Umkreis von den Zielpunkten vorhandener Wirtschaften, nimmt er gerne sein bescheidenes Essen und Trinken mit. Auf grössem Touren findet er es ratsam und genussreicher, sich so einzurichten, dass er nicht ganz und gar für seinen Unterhalt von Küche und Keller eines Gasthofes abhängig ist, ganz abgesehen davon, dass eine kleine Erfrischung, ein Stück Brot und ein Zipfchen Wurst mit einem Schluck Wein, auch ein halbes Täfelchen Chokolade, im rechten Augenblick gewosser, grösseres Vergnügen bereitet und bessere Dienste thut als eine dem Wirtshaus zu liebe zur Unzeit eingenommene Mahlzeit, die zu Ehren der Gelegenheit wohl auch in der Regel nur zu reichlich ausfällt. Namentlich in den Bergen ist es überhaupt immer gut, etwas Mundvorrat mitzunehmen, nicht nur wegen allerlei Zufälligkeiten, denen man ausgesetzt ist, sondern auch, weil man dann freier über seine Zeit verfügt. Sogar auf Reisen,

Personen und wird durch Accumulatoren, welche unterhalb der Sitze angebracht sind, in Bewegung gesetzt. Ein einfacher Hebel reguliert die Geschwindigkeit und bringt nötigenfalls das Boot augenblicklich zum Stehen. Die Accumulatoren liefern die Kraft für eine Weglänge von 100 Kilometern. Wenn die Regierung und das Munizipum einwilligen, wird Venedig die erste Stadt Europas mit elektrischem Schiffsbetriebe sein.

Auch der **Markus-Turm in Venedig** soll an den technischen Errungenschaften der Neuzeit teilnehmen. Ein Deutscher in Mailand hat der Stadt Venedig den Vorschlag gemacht, zur Bequemlichkeit der vielen Touristen, welche alljährlich den Glockenturm von San Marco besteigen, einen Fahrstuhl zu bauen, und die Stadt hat den Antrag genehmigt. Der Lift soll von der Gallerie, also von der Behausung des Glöckners, bis hinauf in das Glockengehäuse führen, wozu eine Zeitdauer von 45 Sekunden erforderlich sein wird, und durch hydraulisch-elektrische Kraft in Bewegung gesetzt werden. Auf diese Art würde dem Turmbesucher die Erklimmung von 37 Stiegenabsätzen erspart sein. Der Fahrstuhl ist zur gleichzeitigen Beförderung von 6 oder 8 Personen berechnet.

Kleine Chronik.

Graubünden. In Vicosoprano wurden Gletschermühlen entdeckt.

Graubünden. Die Ortschaft Disentis gedenkt die elektrische Beleuchtung einzuführen.

Paris. Die Weltausstellungs-Commission in Paris wählt als Platz für die 1900 stattfindende Weltausstellung das Marsfeld und die Invaliden-Esplanade.

Lugano. Prinz Leopold von Bayern ist mit Gemahlin und Tochter Prinzessin Elisabeth und zahlreichem Gefolge im Winterhaus des Hotel du Parc zum Kurgebrauch abgestiegen.

Interlaken. Der gemeinnützige Verein in Interlaken geht mit dem Gedanken um, in der Fremden-Metropole des Berner Oberlandes einen Hirschpark zu errichten, in welchem auch Genseen aufnahme finden sollen.

Neues Reiseziel. Unter den berühmten Seen der Welt war bisher das Tote Meer noch nicht zu einem Ziel der Vergnügungsreisenden umgewandelt worden. Diesem Mangel hat nun, wie englische Blätter mitteilen, ein Amerikaner abgeholfen, der von der Pforte das Recht auf Exploitation des Toten Meeres erhalten hat. Der Unternehmer will eine bequeme Verbindung mit Jerusalem herstellen. Hotels, Konzertsäle bauen, Gärten und Lawn-tennis-Plätze anlegen etc. Eine Dampfschiffahrt wird ebenfalls auf dem See eingerichtet.

Schweizer Handels- und Industrieverein.

Union Suisse du Commerce et de l'Industrie.

Vom Schweizer Handels- und Industrie-Verein sind folgende Druckschriften eingegangen und können von den Mitgliedern beim Vorstande, oder beim Offiziellen Centralbureau oder beim Präsidenten des Aufsichts-Rates für die Fachschule, Herrn Tschumi in Ouchy, sowie auch bei Hrn. F. Wegenstein, Hotel Schweizerhof, Neuhausen, eingeschaut werden. Einsichtnahme bezogen werden und zwar:

Übersicht der Ein- und Ausfuhr der wichtigsten Waaren, III. Quartal 1893.

Erratum. A la fin de la dernière phrase de l'avant-dernier alinéa du discours de M. Tschumi (N° 48) il faut lire „pour votre et non pour notre bien présent et futur.“

schwarze, weisse und farbige Seidenstoffe von 65 Cts. bis Frs. 22.80 per Meter — glatt, gestreift, karriert, gemustert etc. (ca. 240 versch. Qual. u. 2000 versch. Farben, Dessins etc.)
Seiden-Damaste von Frs. 2.10—20.50
Seiden-Foulards " 1.50—6.55
Seiden-Grenadines " 1.50—14.85
Seiden-Bengalines " 2.20—11.60
Seiden-Ballstoffe " 65—20.50
Seiden-Bastkleider p.Robe " 16.65—77.50
Seiden-Plüsche " 1.90—23.65
Seiden-Mask.-Atlasse " 65—4.85
Seiden-Spitzenstoffe " 3.15—67.50
etc. — Muster umgehend. 219

G. Henneberg's Seiden-Fabrik, Zürich.

G. Henneberg's Seidenfabrik

in Zürich sendet direct an Private

Freier Eintritt zur permanenten Ausstellung

ununterbrochen geöffnet von 7 — 1/2 Uhr
von Bade-, Closet-, Wasch-, Shampoing-, Toilette-,
Hotel-Küchen-Einrichtungen
und sämtlicher eigener Erzeugnisse der Küsnachter Lampen-
und Metallwarenfabrik G. Helbling & Cie.

Zürich 8 Stadelhofen 8 Zürich
358 Prospekte gratis und franko.

schwarze, weisse und farbige Seidenstoffe von 65 Cts. bis Frs. 22.80 per Meter — glatt, gestreift, karriert, gemustert etc. (ca. 240 versch. Qual. u. 2000 versch. Farben, Dessins etc.)

Seiden-Damaste von Frs. 2.10—20.50

Seiden-Foulards " 1.50—6.55

Seiden-Grenadines " 1.50—14.85

Seiden-Bengalines " 2.20—11.60

Seiden-Ballstoffe " 65—20.50

Seiden-Bastkleider p.Robe " 16.65—77.50

Seiden-Plüsche " 1.90—23.65

Seiden-Mask.-Atlasse " 65—4.85

Seiden-Spitzenstoffe " 3.15—67.50

etc. — Muster umgehend. 219

G. Henneberg's Seiden-Fabrik, Zürich.

BILLARDS

F. MORGENTHALER, Fabrikant in BERN
Telephon. Permanente Ausstellung Telephon.
von 40 bis 60 neuen Billards von Fr. 600 bis Fr. 2000
von 20 bis 30 umgeänderten Billards von Fr. 300 bis Fr. 700
Diverse anderes Salons. — Auswahl in sämtlichen Zubehörn.
Illustrirte Kataloge, alle näheren Détails enthaltend, gratis u. franco.
Mietre. — Tafel. — Reparaturen.
Medaillen in Zürich, Brüssel, Paris, Madrid etc. 188

Electriche Beleuchtung. Eigene Wasserkraft.

350

370

Laurer & Graf, Zürich

Bahnhofstrasse 82

Mitglied des Verbandes Zürcher Liegenschaften-Sensalen.

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370

370